



GDON du Libournais  
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion  
Email : animateur@gdon-libournais.fr  
Tel : 06 82 43 69 81

## Bilan Flavescence Dorée

Année 2020

**Important : les vigneron concernés par des ceps marqués pendant les prospections 2020 recevront leurs résultats d'analyse par courrier dans les jours à venir. Les pieds positifs à la Flavescence Dorée et au Bois Noir doivent être arrachés avant le 31 mars 2021.**

Le GDON du Libournais pilote les protocoles de lutte contre la Flavescence Dorée (FD) sur un territoire constitué de 27 communes et correspondant à environ 15 200 ha de vignes en production. Les actions menées sont principalement la recherche de la maladie (prospection) et la lutte contre son insecte vecteur, la Cicadelle de la Flavescence Dorée (CFD). Ce document de synthèse présente le protocole mis en place en 2020 et les résultats techniques obtenus.

## Bilan des Prospections 2020

Le protocole Flavescence Dorée du GDON du Libournais prévoit la prospection intégrale du vignoble à minima en 4 ans. En 2020, le 4<sup>ème</sup> plan quadriennal de prospection (2020-2023) a donc débuté sur le territoire historique du GDON, l'intégralité du vignoble ayant déjà été surveillée 3 fois depuis 2007. Sur le secteur de Castillon-Francis, qui a rejoint le GDON en 2019, un protocole de surveillance plus court sur 3 ans a débuté en 2019. Un second tiers du territoire a donc été prospecté en 2020.

La surface prospectée a représenté 5 774 ha, soit 38% du vignoble. Elle a concerné :

- l'intégralité des communes des Artigues de Lussac, Castillon la Bataille, Libourne, Saint Cibard, Saint Hippolyte, et les Salles de Castillon,
- une part importante des communes de Francis (moitié Sud), Montagne (moitié Ouest), Néac (moitié Nord-Est), Saint Magne de Castillon (tiers central), Saint Laurent des Combes (moitié Nord), Saint Etienne de Lisse (moitié Sud), Lussac (tiers Est),
- des secteurs plus restreints sur Saint Emilion, Saint Sulpice de Faleyrens, Gardegan, Belvès de Castillon, Puisseguin,
- toutes les parcelles foyers depuis moins de 5 ans.

### Evolutions des contaminations de FD

Le tableau 1 page suivante présente l'état des contaminations FD. La moyenne calculée de 2009 à 2018 correspond aux résultats avant la fusion avec le GDON de Castillon-Francis.

<b>GDON du Libournais</b>	<b>Moyenne / 10 ans (2009-2018)</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Surfaces prospectées (ha)	4301	5719	<b>5774</b>
Surfaces en obligation d'arrachage (ha)	0	0	<b>0</b>
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	165	707	<b>984</b>
Ratio Pieds contaminés / 100 hectares prospectés	3,8	12,4	<b>17</b>

Tableau 1 : évolution des contaminations FD sur le GDON du Libournais

Aucun foyer de grande ampleur encore non répertorié n'a été découvert durant les prospections de 2020. La tendance à la hausse de 2019 se maintient en 2020 avec une augmentation de 39% du nombre de pieds FD. Ce chiffre est en grande majorité lié à la présence de trois gros foyers actifs : Francs, Saint-Emilion et Belvès de Castillon. Une recrudescence du nombre de ceps isolés est également relevée sur certaines parties du territoire. A l'issue des prospections 2020, trois cas de figure sont identifiés :

- **Absence ou présence faible de la FD :**

Les prospections menées sur les communes de Castillon la Bataille, Néac, Saint Hippolyte et Saint Laurent des Combes mettent en évidence l'absence de FD sur ces territoires. Les communes de Montagne, Saint Magne de Castillon et les Salles présentent des contaminations faibles avec des parcelles contaminées regroupées.

- **Présence importante de ceps isolés, FD dispersée sur le vignoble :**

Une partie non négligeable du territoire est concernée par une présence dispersée de la FD, sans qu'aucun foyer central avec une forte contamination ne soit détecté. C'est le cas notamment des Artigues de Lussac, qui présente 22 parcelles foyers (pour 36 ceps) réparties sur l'intégralité de la commune, mais également de Lussac, Libourne, Saint Cibard et Saint Sulpice de Faleyrens.

- **Foyers actifs de grande importance :**

Les foyers de Francs (Godard, Le Tuquet) et Saint Emilion (Grandes Versannes) présentent une progression de la FD, avec un nombre de ceps en augmentation (de 303 à 481 à Francs et de 60 à 172 à Saint Emilion) et de nouvelles parcelles limitrophes contaminées. Ces foyers ont été découverts en 2019, ces résultats sont cohérents avec la dynamique d'expansion de la maladie. Une baisse des contaminations sur ces sites est attendue pour 2021.

L'évolution du foyer de Libourne (Condat) est plus préoccupante, l'augmentation du nombre de ceps FD observées en 2019 se poursuivant en 2020 (de 58 à 87 ceps) alors que les populations de CFD sont correctement maîtrisées dans ce secteur. Il n'y a actuellement pas de cause explicative au phénomène observé.

Le foyer de Belvès de Castillon, connu depuis 2018, présente à l'inverse des résultats encourageants avec une division par 2 du nombre de ceps contaminés (de 212 à 102), entre 2019 et 2020. Seule une nouvelle parcelle est affectée, située dans le cœur du foyer.

Ces résultats démontrent la nécessité de rester vigilant tant dans la surveillance du vignoble que dans l'application des consignes de Traitement Obligatoire. La gestion des abords de parcelles est également primordiale, la présence de repousses de Portes-Greffes (PG) ensauvagés est en cause dans de nombreux secteurs. Ces repousses peuvent participer à la dissémination de la maladie.

Pour plus de détail, le tableau 4 (en dernière page) présente une courte synthèse de la situation sanitaire sur chaque commune prospectée en 2020.

### Résultats des analyses de laboratoire

Chaque cep marqué durant les prospections fait l'objet d'un prélèvement en vue d'une confirmation par analyse, dans la limite de 5 ceps analysés par parcelle. Ces tests sont réalisés par le Laboratoire Départemental d'Analyse de Gironde (LDA 33, accrédité COFRAC). Le tableau 3 ci-dessous présente les résultats des campagnes 2017 à 2020. Les chiffres de 2019 - 2020 se rapportent à une plus grande surface de prospection suite à la fusion des GDON Libournais et Castillon-Francis.

Année	Pieds contaminés Bois Noir (nb/%)	Pieds contaminés Flavescence Dorée (nb/%)	Pieds sans jaunisse détectée (nb/%)	TOTAL
2020	1154	984	98	2236
	52%	44%	4%	100%
2019	462	707	101	1270
	36%	55,67%	7,95%	100%
2018	328	58	42	428
	77%	13,50%	10,00%	100%
2017	1194	59	70	1323
	90%	4,50%	5,50%	100%

Tableau 2 : Bilan des analyses de laboratoire entre 2017 et 2020 sur le GDON du Libournais

Malgré la recrudescence de la FD, le nombre de ceps contaminés par le Bois Noir (BN) est prépondérant en 2020 et correspond à une année de forte expression de cette maladie (20 ceps / 100 ha prospectés). Moins de 5% des ceps marqués sont négatifs, **1 diagnostic sur 20 est infirmé par l'analyse de laboratoire, ce qui témoigne de la qualité de la sélection des échantillons par les équipes de terrain.**

En 2020, **66 propriétés** sont concernées par une demande d'arrachage pour détection de contamination Flavescence Dorée (FD) sur leur parcellaire (au moins 1 pied) et **271 exploitants** recevront une demande d'arrachage pour détection de contamination Bois Noir (BN) sur leur parcellaire (au moins 1 pied). Enfin, 67 châteaux ont au moins un cep marqué qui s'est avéré négatif après analyse, une information leur sera également communiquée par courrier.



## Contrôle de l'insecte vecteur sur le GDON du Libournais

### Rappel de la stratégie de lutte mise en œuvre

L'apparition des premiers pieds contaminés par la Flavescence dorée dans une parcelle peut-trouver plusieurs origines :

- Introduction de matériel contaminé à la plantation/ complantations
- Transfert de la maladie par la cicadelle de la FD depuis une autre parcelle contaminée
- Transfert de la maladie par la cicadelle de la FD depuis des *Vitis* ensauvagés (repousses de PG, parcelle non cultivée)

- Transfert de la maladie par un autre insecte vecteur depuis le compartiment sauvage bordant les parcelles

La régularité de la présence de la maladie dans le département de la Gironde rend actuellement impossible l'assainissement total du vignoble car certains mécanismes de recontamination ne sont pas maîtrisables. Il n'est donc pas possible de garantir l'absence totale de contamination FD sur une parcelle de vigne dans la durée.

En plus de la prospection, la gestion des populations de Cicadelles de la Flavescence Dorée (CFD) constitue l'autre axe majeur dans la lutte contre la FD. Lors de l'apparition d'un nouveau foyer, plus les populations sont importantes, plus celui-ci risque de s'étendre de manière épidémique. Les Arrêtés Préfectoraux (AP) encadrant la lutte contre la FD imposent donc des traitements obligatoires (TO) contre ce vecteur à l'échelle communale. Le GDON propose, sur la base de son programme d'épidémiologie-surveillance, un protocole de TO dérogatoire à cet arrêté, permettant de limiter la taille des zones traitées et l'emploi d'insecticides.

### Réduction d'utilisation des insecticides

En 2020, un Traitement Obligatoire « de régulation » a été imposé sur l'ensemble des communes historiques du GDON du Libournais afin de maîtriser les populations de Cicadelles de la Flavescence Dorée et d'éviter l'expansion trop rapide d'un éventuel nouveau foyer. La dernière obligation similaire remontait à 2016 (Saint Emilion) et 2017 (Pomerol), soit un traitement généralisé tous les 3/4 ans.

Ce traitement généralisé n'a pas été imposé sur les communes de l'ancien GDON de Castillon-Francis car il avait été maintenu jusqu'en 2018 voire 2019. Sur ce territoire, seules les parcelles situées à moins de 500 m d'une parcelle contaminée ont été soumises à une lutte insecticide obligatoire (1000 m autour du foyer de Francis).

Les économies d'insecticides, calculées sur la base du scénario de traitement réalisé comparé au scénario de traitement initialement prévu par l'Arrêté Préfectoral (AP) sont présentées dans le tableau 3 ci-dessous. Les surfaces sont exprimées en hectares développés (prenant en compte le nombre de TO par parcelle).

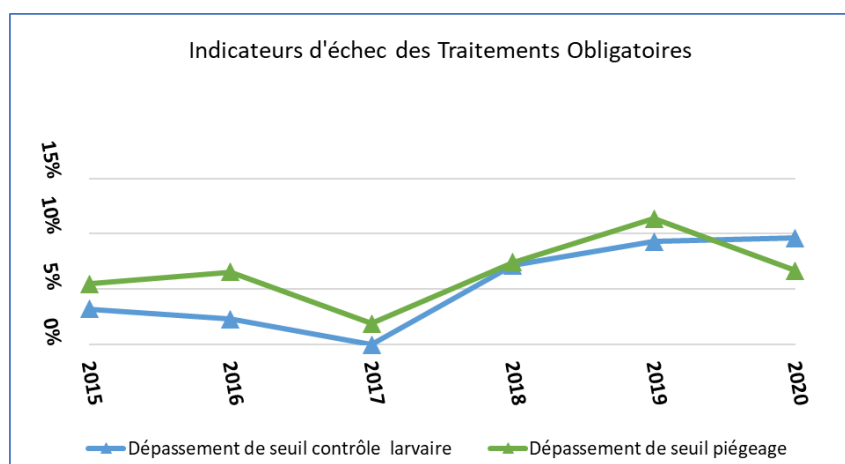
	GDON du Libournais	
Surface prévue en TO selon l'AP	36 631 ha	
Surface réellement traitée	15 317 ha	
Economie réalisée	21 314 ha	58%

Tableau 3 : Réduction des utilisations d'insecticides contre la CFD en 2020 sur le GDON du Libournais.

### Respect des consignes de Traitement Obligatoire

Le GDON du Libournais réalise des observations parcellaires visant à qualifier le respect et l'efficacité des consignes de lutte dans les différentes zones concernées. En 2020, 52 parcelles ont ainsi fait l'objet d'un suivi des populations larvaires (pour 5 dépassements de seuil, soit 10%) et 444 pièges ont été placés en zone de Traitement Obligatoire, avec des manquements constatés pour 29 d'entre eux, **soit 7% des cas** (voir graphique 1 ci-dessous). Malgré une légère diminution par rapport aux deux dernières

années, ce taux d'échec de la lutte insecticide reste important et peut se révéler problématique : dépassement des seuils à proximité de parcelles foyers entraînant la mise en place d'un traitement insecticide supplémentaire sur adultes, maintien des contaminations sur des secteurs à risque...



Graphique 1 : Niveau d'échecs des TO entre 2015 et 2020

Les réductions importantes de Traitements Obligatoires et le faible niveau de contamination FD sur notre territoire sont le résultat du respect des consignes de lutte par la grande majorité des exploitations. Le maintien de cette efficacité nécessite d'appliquer rigoureusement les consignes de lutte.



## Conclusion

Le travail de surveillance établi par le GDON depuis 2007, en étroite collaboration avec les vignerons et les différents professionnels du secteur, permet aux vignobles du Libournais d'être plus faiblement impactés par la FD que le reste de la Gironde.

**Les résultats des deux dernières années remettent en cause ce constat** : si aucune parcelle n'a subi d'obligation d'arrachage (contamination FD à plus de 20%), la Flavescence Dorée est en recrudescence sur le territoire : **présence de plusieurs foyers importants et dispersion de la maladie sur certaines communes, augmentation des manquements dans les consignes de lutte.**

Le maintien des bonnes pratiques est nécessaire **sur le long terme pour préserver un état des lieux favorable** : arrachage systématique des pieds contaminés, plantation de matériel végétal indemne (intérêt du Traitement à l'Eau Chaude), respect des consignes de traitement, formation à la reconnaissance des symptômes, déclaration des pieds suspects, soutien aux prospections, lutte contre les vignes non cultivées et les repousses sauvages de porte-greffes.

L'équipe du GDON du Libournais

Communes	Surface prospectée / totale (ha)	Ceps contaminés FD	Nb parcelles où ceps contaminés <= 3	Nb parcelles où ceps contaminés > 3	Localisation / Lieux-dits
Les Artigues de Lussac	386 / 386	36	20	2	Parcelles isolées éparées sur la commune
Belvès de Castillon	79 / 340	84	14	7	Foyer important centré sur le Bourg
Castillon la Bataille	226 / 226	0	0	0	
Francs	131 / 258	481	10	15	Foyer important sur « Godart » et « Le Tuquet »
Gardegan et Tourtirac	59 / 381	18	1	2	Parcelles limitrophes au foyer de Belvès de Castillon
Lalande de Pomerol	0.5 / 656	0	0	0	
Libourne	597 / 629	91	9	7	Contaminations sur Condat et pieds isolés en secteur urbain et appellation Pomerol
Lussac	594 / 1574	27	17	0	Parcelles isolées éparées sur la commune
Montagne	1018 / 1973	4	2	0	Ceps isolés sur « Corniau » et « Vignes de Gilet »
Néac	368 / 591	0	0	0	
Puisseguin	198 / 1141	9	2	1	Foyer découvert en 2019 « Au Bassin » qui s'étend « Au-dessous des Granges »
Saint Cibard	209 / 209	29	4	2	Foyer découvert en 2020 sur « Puyguyreud » et foyer de « Michel du Bos » toujours actif
Saint Emilion	138 / 2213	172	4	5	Foyer détecté en 2019 aux « Grandes Versannes » en expansion
Saint Etienne de Lisse	337 / 604	0	0	0	
Saint Genès de Castillon	28 / 327	0	0	0	
Saint Hippolyte	389 / 389	0	0	0	
Saint Laurent des Combes	164 / 305	0	0	0	
Saint Magne de Castillon	343 / 737	14	6	1	Parcelles isolées secteur Port de Civrac
Saint Philippe d'Aiguille	4 / 339	0	0	0	Foyer découvert en 2018, sans expression cette année
Saint Sulpice de Faleyrens	130 / 1180	13	2	1	Nouveau foyer découvert sur « Bernachot »
Les Salles de Castillon	357 / 357	6	3	0	Parcelles isolées dans le nord de la commune
Tayac	14 / 200	0	0	0	Foyer découvert en 2019 sans expression cette année
<b>Total</b>	<b>5770 ha</b>	<b>984</b>	<b>94</b>	<b>43</b>	

Tableau 4 : Description détaillée des résultats FD 2020

En 2020, aucune prospection n'a été menée sur les communes de Pomerol, Saint Christophe des Bardes, Saint Pey d'Armens, Sainte Colombe et Vignonet.